



# Médicaments



*et*

# Hospitalisation

*au*



# Avant l'hospitalisation

## Dois-je apporter mes médicaments et mes ordonnances ?

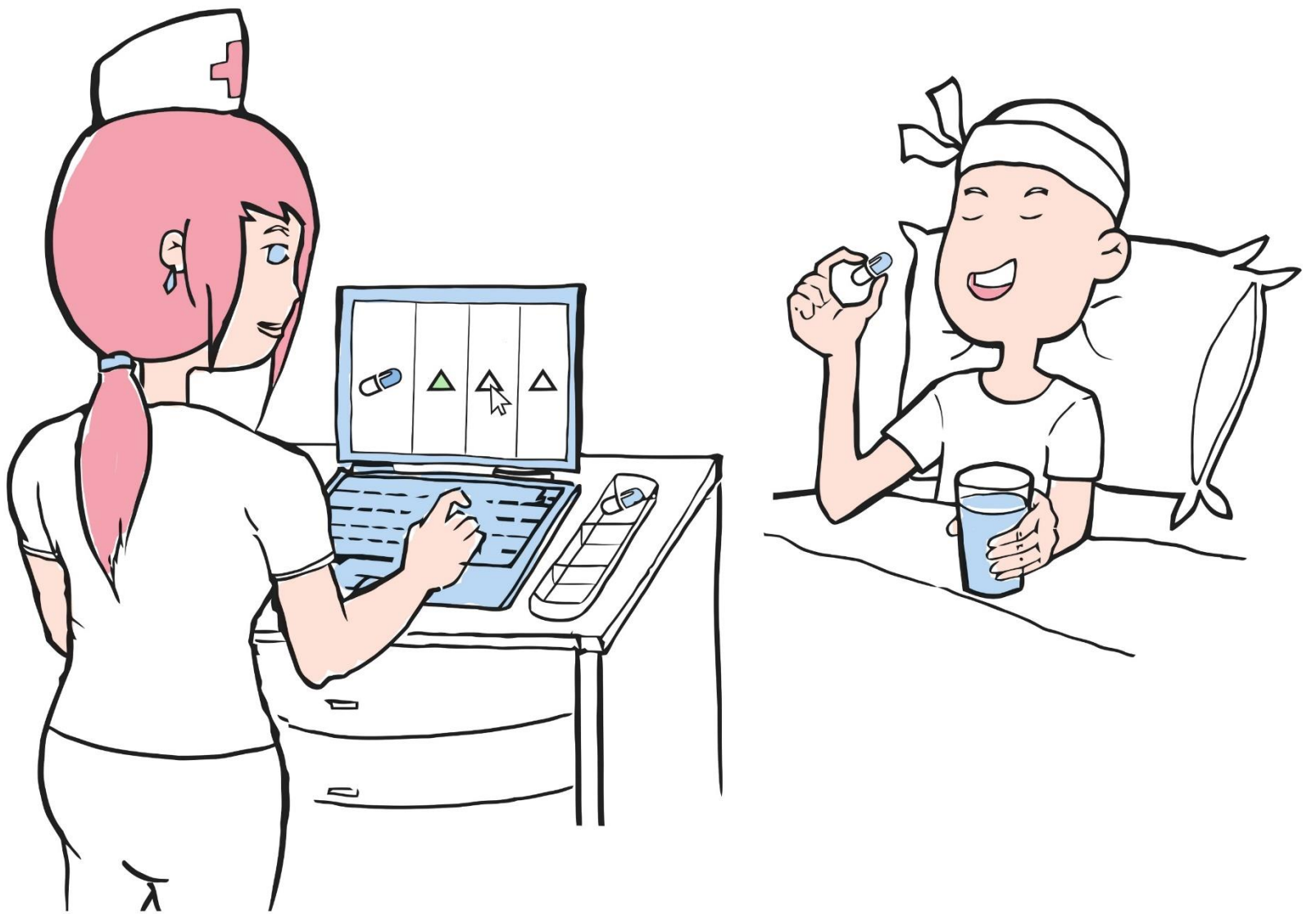
- ▶ **Oui**, les traitements personnels pourront éventuellement servir à démarrer rapidement un traitement non disponible à l'hôpital
- ▶ Ils pourront aussi servir à faire le bilan sur vos médicaments en cours



## Que deviennent mes ordonnances et médicaments durant l'hospitalisation ?

- ▶ **Les ordonnances** sont remises à l'infirmière ou au médecin ; elles sont rangées dans votre dossier médical et seront rendues à la sortie
- ▶ **Les médicaments** sont :
  - soit **redonnés à vos proches** pour les rapporter à la maison
  - soit mis **dans une armoire sécurisée** et rendus à la sortie

# Durant l'hospitalisation



- ▶ Ne prenez QUE les traitements donnés par l'infirmière
- ▶ Ils peuvent être différents de vos traitements habituels : n'hésitez pas à poser toutes vos questions aux infirmières et médecins

## Sortie ou Transfert dans un autre service / hôpital



- ▶ L'infirmière vous redonne vos ordonnances et vos médicaments personnels

*s'engage pour des soins de qualité*



# Après l'hospitalisation

## Que dois-je faire de mon ancien traitement ?

- ▶ Vous pouvez faire le point avec votre médecin ou votre pharmacie habituelle
- ▶ Apportez avec vous vos médicaments, vos ordonnances habituelles et celle de l'hôpital, pour :
  - **trier et détruire** les médicaments non utilisés
  - **ré-expliquer** les changements éventuels



## En cas de doute sur un médicament :

- ▶ N'hésitez surtout pas à contacter votre médecin traitant ou votre pharmacie habituelle
- ▶ Et n'oubliez pas, **avant de prendre un nouveau médicament**, informez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien !

